

### **3.010 La pandémie VIH/sida et la conservation**

NOTANT que le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) est la dernière étape de l'infection causée par le virus immunodéficientaire humain (VIH), que l'on appelle communément VIH/sida ;

NOTANT EN OUTRE que plus de 8000 personnes meurent chaque jour de complications liées au sida, principalement en Afrique subsaharienne, et que plus de 39,4 millions de personnes vivent avec le sida dans le monde ;

RECONNAISSANT que le VIH/sida est une pandémie qui entrave gravement les progrès de la conservation en Afrique et pourrait avoir des effets dévastateurs sur « la prochaine vague » de pays touchés en Europe de l'Est, en Asie et dans les Caraïbes ;

NOTANT ÉGALEMENT que le VIH/sida porte atteinte aux capacités des organisations de conservation, y compris le personnel des aires protégées, ainsi que des communautés locales et des populations mobiles, de gérer la biodiversité et que, lorsque les ménages perdent leur soutien de famille et leur capacité d'accomplir des travaux agricoles lourds, ils ont tendance à exploiter de plus en plus les ressources naturelles comme filet de sécurité, ce qui entraîne souvent une utilisation non durable de ces ressources et aggrave la pauvreté ;

RAPPELANT les rôles multiples que jouent les femmes dans la gestion des ressources naturelles étant donné que, dans la plupart des ménages, la production agricole incombe aux femmes et aux filles, que la plupart d'entre elles sont exposées de manière disproportionnée à une infection par le VIH et qu'elles sont, en outre, appelées à assurer l'essentiel des soins et du soutien ;

RAPPELANT l'engagement pris en 2000 par les responsables mondiaux, de réaliser *l'Objectif de développement du millénaire*, à savoir lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, et sachant que le problème « Pandémie VIH/sida et conservation » est la *11e Question émergente* mise en évidence au Ve Congrès mondial sur les parcs (Durban, 2003) pour son incidence sur la mission de l'UICN et celle de la communauté de la conservation, en général ;

CONSCIENT de la nécessité de reconnaître le problème, de s'efforcer de mieux comprendre ses effets sur la conservation et de prendre des mesures pour atténuer ses effets dans les pays touchés ;

#### **Le Congrès mondial de la nature, réuni du 17 au 25 novembre 2004 à Bangkok, Thaïlande, pour sa 3e Session :**

1. RECOMMANDE que la communauté de la conservation, en collaboration avec d'autres secteurs, y compris ceux de la santé et de l'agriculture si nécessaire, prenne notamment les mesures suivantes:
  - a) promouvoir la sensibilisation au VIH/sida et sa prévention auprès du personnel des organisations de conservation, et au sein des communautés ;
  - b) élaborer des politiques et des procédures relatives au VIH/sida pour les organisations de conservation, conformément aux dix principes institutionnels recommandés par l'Organisation internationale du travail (OIT) ; et
  - c) trouver des solutions pour atténuer l'exploitation non durable (par la création de micro-entreprises qui ne nécessitent pas une main-d'oeuvre importante pour soutenir les moyens d'existence des communautés).

2. DEMANDE au Directeur général de l'UICN de collaborer avec les membres de l'UICN afin :
- a) de jouer un rôle de premier plan en mettant en évidence l'impact de la pandémie VIH/sida sur la diversité biologique et les ressources naturelles ;
  - b) d'encourager l'élaboration de politiques institutionnelles des ressources humaines pour réduire les effets du VIH/sida ;
  - c) d'encourager en outre l'intégration de considérations liées au VIH/sida dans certains volets des programmes et projets de conservation ; et
  - d) de faciliter l'échange d'informations sur les liens entre le VIH/sida et la conservation, afin de s'attaquer à ce problème dévastateur pour la nature et la société, et pour l'avenir du développement durable.